

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL *Equipes Etablissement*

Compiègne le 22 novembre 2018

Il se déroulera le :

Mercredi 20 mars 2019
Au gymnase Maurice Fournier (43 rue de la Misacard) – LASSIGNY

FINALITE NATIONALE

Horaires

13 H 30	Ouverture de la salle, échauffement
14 H 00	Réunion du jury
14 H 30	Début de la compétition
16 H 00	Palmarès

Règlement

- Equipes de 4 à 6 compétiteurs. Mixité possible.
- Présentation de la licence à la première prestation, (listing avec photos).
- **Le championnat "d'Equipe d'Etablissement"** est réservé aux gymnastes non classés en FFG et n'appartenant pas à une section sportive
- un gymnaste classé autorisé (voir liste sur le site académique)

Organisation

- Seuls les concurrents ont accès au praticable.
- La tenue sera correcte et identique. Tenues identiques **obligatoires** pour une même équipe, le justaucorps sera obligatoire au championnat d'académie.
- Les rotations seront précisées sur place.
- Préparez vos feuilles d'équipe (N° de licences - Noms - Prénoms), en téléchargement sur le site départemental.
- Arrivez avec vos feuilles remplies.
- 1 juge arbitre professeur par critère de notation.

- Les collègues disposant de plusieurs juges peuvent les amener, ils seront les bienvenus.

- Responsables de l'organisation :

Isabelle MABIRE

06 .79.28.65.39

isabelle.mabire@ac-amiens.fr

Inscriptions

Engagement au plus tard le 13 mars 2019

Isabelle MABIRE

06 .79.28.65.39

Mail : isabelle.mabire@ac-amiens.fr

Qualification

Championnat Académique "Equipe d'Etablissement et Excellence" le 03/04 à FRESNOY LE GRAND.

Quotas à l'issue des départementaux :

12 équipes maximum

3 minimum par département + quota

Récompenses

EQUIPE D'ETABLISSEMENT:

- Médaille d'Or à l'équipe classée 1ère + 1 tee-shirt

- Médaille d'Argent à l'équipe classée 2^{ème}

- Médaille de Bronze à l'équipe classée 3^{ème}

Responsabilisation

Responsable : Christine ANGELERI

Autres personnes ressources : Isabelle MABIRE

Formation théorique

Elle est laissée à l'initiative des districts ou des A.S.

Certification

Elle se fera le jour des championnats départementaux (21 mars à LASSIGNY par les personnes ressources uniquement).

NOUVEAU : venir avec la fiche de certification pré-remplie. Cette fiche est en téléchargement sur le site départemental.

Jeunes Coachs

Il est obligatoire. Il peut être compétiteur. Il intervient en doublette avec son enseignant car en formation.

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne.

Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe.

Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

Il est obligatoire, il est l'interlocuteur unique et désigné pour l'ensemble de la compétition

Une équipe sans jeune coach sera disqualifiée.